



CONSEIL D'ADMINISTRATION
MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2024 à PLOUFRAGAN (22)
Maison Départementale des Sports – 18, rue Pierre de Coubertin – 22440 PLOUFRAGAN

COMPTE RENDU

Le conseil d'administration de la Ligue de Bretagne de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées s'est réuni le 4 décembre 2024 à 19h00 à Ploufragan.

Présents :

Conseil d'administration :

Thierry GUILMOTO (Président), Dominique DENIS (Secrétaire générale), Didier LEQUITTE (Trésorier) David BIZOUARN (Vice-Président Culture Judo), Didier LE SAUX (Membre), Maria UBEDA (Membre), Nathalie MELLAC (membre) Simon REBOURS (membre)

Invités :

Pascal BAUDELOCHE (Président CD35), Hervé PETIT (Président CD56),

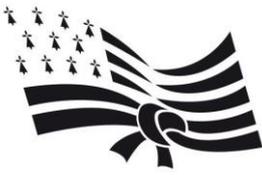
Margaux POYARD (DTR), Benjamin ASSIÉ (RAF)

Visio : Corinne LEVERGER (Présidente CD22), Magalie SUEUR (Présidente 29)

Excusée : Béatrice DE SOUZA (Membre)

Début de la séance à 19h00

introduction Thierry- Présentation de l'ODJ



Point financier

Pour l'exercice 2024 :

- Un budget révisé au 31 octobre a été effectué. Nous sommes proche d'un budget à l'équilibre. Les produits issus du BP sont au-dessus de nos attentes (20 stagiaires au lieu de 14 sur le prévisionnel)
- Concernant le véhicule 9 places, le leasing a été arrêté et nous avons fait un emprunt pour le rachat de celui-ci. Le remboursement du prêt de 15 000 euros revient moins cher que le leasing. L'entretien est à notre charge (tous les deux ans entretien).
L'achat minibus négocié a 14 800 euros pour 80 000 KM amorti, sur 3 ans. Le but est de le revendre au bout de 2 ans afin de générer un apport grâce à la valeur résiduelle, supérieure au restant à amortir.
- Changement expert-comptable (FORVIS MAZAR) : -50 % sur les honoraires par rapport à l'ancien cabinet. Ils sont également plus réactifs. Nous récupérons la saisie (assistée). L'enjeu est de gagner en réactivité et en autonomie.

Sur l'exercice 2025, le partenariat sera revalorisé à 6 000 euros.

- L'impact du BPJEPS sur l'année 24-25 et le CQP sur année complète représente 140 000 euros (Chiffre d'Affaire).
 - Pour les élus, il est proposé au niveau des frais : soit remboursement aux frais réels soit abandon des frais avec formulaire CERFA établi par la ligue qui permet de déduire des impôts.
- Un travail est à faire pour essayer de récupérer de la taxe apprentissage (éligible en 2025).

Mise en place de la Commission de Discipline

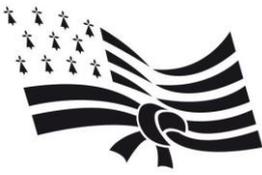
Elle doit être ratifiée par le prochain CA Fédéral (20 décembre 2024)
C'est une Commission Inter-ligue avec les Pays De Loire.

Les Bretons :

La Présidente : Manon LEFAS (Avocate)
Laurent GEFFRAY (policier en retraite et enseignant de judo en activité)
Constance BELLEC : (Avocate)

Les Pays de la Loire

Instructeur rôle administratif : Jasmin Deschamps (Avocat)
Céline RONTARD (Commissaire Sportif)
Virginie HAMARD (Commissaire Sportif)
Jean Marc BAYARD (Enseignant)



Mode de saisine : tout licencié peut solliciter la commission.

Voir en annexe guide.

La commission sera réunie au complet (pas de dossier croisé comme initialement prévu)

Rappel de l'importance des délégués sur les compétitions. Il faut absolument faire des comptes rendus sur tous les incidents se déroulant lors des compétitions.

La commission de discipline régionale donne une sanction et si appel commission nationale.

Cf : [guide de la CRDPI en annexe](#)

Arbitrage

Le système de bonus-Malus a été validé à la dernière conférence des Présidents.

Margaux et Benjamin ont eu à ce sujet un échange avec la Fédération.

Après validation en CA, il faut que ce soit également voté en AG de ligue (Vote des délégués des clubs).

La préconisation fédérale est d'appliquer ce système à tous les niveaux : département et ligue.

Deux niveaux de pénalité, pénalité en département et en région.

Pascal Baudeloche travaille sur une automatisation des bilans.

Les clubs disent qu'ils ne sont pas au courant : ils ont eu l'information il y a 2 ans mais pas cette année.
Les clubs ont bien reçu les tableaux.

Rappel de Nathalie MELLAC : Les arbitres nationaux doivent officier en département et en région.

Proposition pour l'AG.

Les tableaux seront tenus, avec une application pour 2025-2026.

Décision : Validé à l'unanimité

Une Commission arbitrage Arbitre – Elus – Enseignants va être mise en place pour travailler sur ce sujet. Nathalie Mellac sera élue en charge de cette commission. Une communication sera faite avant l'AG en début d'année 2025.



Choix de l'équipementier

5 prestataires ont répondu à l'appel d'offre.

Lot 1 judogis

Lot 2 textiles sportifs

Lot 3 coupes et récompenses.

Une notation a été effectuée pour comparer les équipementiers, sur la qualité des produits, le SAV, la provenance (RSE), l'animation commerciale, et la dotation financière. Cf : tableau annexé.

DD et MIZUNO n'ont pas renvoyé les documents annexes complétés.

Soutenance avec tous les interlocuteurs.

Thierry GUILMOTO et Benjamin ASSIE ont assisté aux 4 rendez-vous. Cédric ROUDOT et Margaux POYARD ont participé à 2 chacun.

Bilan rapide :

Fightart très pros. Intéressant.

DD : changement de politique sur le partenariat national (proposition à 750 euros par an) problème entre le distributeur et le prestataire.

Intersport : engagé sur un calendrier, 6 000 euros par an et rétrocession sur les ventes.

MIZUNO et KMJ : pas de préparation de la réunion.

Le choix se portait, soit sur une combinaison Fightart et ovation, mais pas de recul, et 100 % digital.

La notation finale donne Intersport choix n° 1.

On passe de 2 000 euros à 6 000 euros de partenariat.

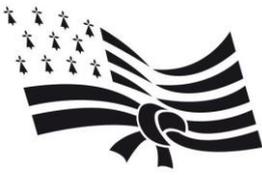
Décision : Choix du prestataire Intersport : Validé à l'unanimité

Point sur les licences

On est au-dessus du nombre de licences N-1 avec une progression en pourcentage légèrement supérieure à la moyenne nationale. Chiffres qui continuent leur augmentation depuis 3 saisons.

Quelques clubs en difficulté pour avoir des enseignants.

Quelques dossiers de clubs en sous licenciement. Ces dossiers remontent au national.



Problèmes remontés sur les clubs à moins de 4 licenciés.

Le service juridique de la Fédération a fait parvenir un mail à tous les clubs de moins de 4 licenciés, afin de les informer qu'ils avaient été désaffiliés de la Fédération.

Les clubs ont été contactés. En Bretagne, 21 clubs sont concernés

Les clubs peuvent demander à réactiver leur affiliation en contactant le service Licences de la Fédération, qui statuera après avis du comité ou de la ligue de proximité.

SNR

Seulement 27 prises en charge OPCO cette année en diminution par rapport à n-1. L'an prochain, il sera sans doute proposé que la participation demandée aux enseignants bénévoles soit réévaluée. En effet, des pros préfèrent payer plutôt que faire les démarches.

Sur 2025, on aura besoin des clubs pour le financement OPCO. Peut-être soirée pour attirer plus de monde. On sollicitera peut-être Guy DELVINGT.

Prochaines Assises Régionales

Elles seront organisées sous la forme de 2 visios : **Jeudi 16 janvier à 18h00 et lundi 20 janvier à 12h00.**

Divers

- **Formation**

Pour le prochain BBJEPS, il faut commencer le démarchage des candidats à partir de janvier.

UFA (du CFA de la FEDE) On soustrait l'UC 1 et 2 auprès de la BFC (e-learning 127 heures) dont une semaine à Rouen en janvier. Groupement d'employeurs : élection à prévoir (Modalités, candidatures).

- **Groupement d'Employeurs**

De droit le Président de ligue est le président du GE. Il faut organiser les élections. Les départements doivent en parler à leur comité respectif. Afin de postuler, il faut être élu d'un comité.

Il faut un secrétaire et un trésorier. Les élections seront à faire courant janvier.



- Information concernant le minibus de la ligue (Incident mécanique + réparation)
- Mise en place d'un calendrier annuel des CA de la ligue + AG

AG ligue : dans le 22 le 17 mai 2025 à la maison des sports. Accueil 10h00 .

Conseil d'Administration : mercredi 9 avril 2025 à Saint Briec

Conférence des Présidents : mercredi 12 février 2025 à 18h00 dans le 56.

Fin de la réunion 21h10

Dominique DENIS,
Secrétaire Générale.